

REPUBLIQUE DU BURUNDI



LA BANQUE MONDIALE  
BIRD · IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

UNITE DE GESTION DU PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI  
(UGP-PRCCB)/E3940-BI

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°: BCCR PIU/466998/CS/INDV/2025

RECRUTEMENT D'UN/UNE RESPONSABLE DU SUIVI-EVALUATION DE L'UNITE INTERPROVINCIALE DU PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI (PRCCB) DE MUYINGA ET KIRUNDO

Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) au titre du financement des activités du Projet de Résilience Climatique des Collines du Burundi (PRCCB). Il est prévu qu'une partie des fonds accordés soit utilisée pour financer les prestations d'un(e) Responsable du Suivi-Evaluation de l'Unité Interprovinciale du PRCCB (UIP-PRCCB) de Muyinga et Kirundo

Le dossier de candidature (1 original et 2 copies) **en langue française**, doit être déposé, sous pli fermé, à l'adresse ci-dessous, **par courrier ordinaire**, au plus tard **le 15/04/2025 à 17 heures 00, heure de Bujumbura** et doit être composé des éléments suivants :

- ✓ **Une lettre de motivation dûment signée adressée à Madame la Coordinatrice de l'UGP-PRCCB**
- ✓ **Un Curriculum vitae (CV) actualisé, détaillé suivant le modèle en annexe aux TDRs et dûment signé**
- ✓ **Une copie du/des diplômes certifiés conformes à l'original**
- ✓ **Des copies des certificats et/ou attestations de formation en rapport avec le poste**
- ✓ **Des copies des attestations de services rendus**
- ✓ **Des copies de tout autre document justifiant l'expérience du candidat pour le poste**

**NB : Le candidat doit mentionner sur l'enveloppe le poste sur lequel porte sa candidature**

Les termes de références (TDRs) décrivant de façon détaillée les qualifications et l'expérience requises pour ce poste sont en annexe au présent AMI.

7

Le Processus de sélection sera conduit suivant la « Méthode de Sélection des Consultants Individuels » conformément aux dispositions du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)» de la Banque Mondiale, édition de février 2025 et suivant les exigences des TDRs relatifs à ce poste.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

**Secrétariat de la Coordination Nationale de l'UGP-PRCCB**

**N°70, Avenue des Etats Unis, Quartier Kigobe Sud**

**Tél : +257 22 28 09 31 / 22 28 09 24**

**E-mail: [unc.prrpb@gmail.com](mailto:unc.prrpb@gmail.com) avec copie obligatoire à [okayitesi125@yahoo.fr](mailto:okayitesi125@yahoo.fr),  
[simbadeo2prccb@gmail.com](mailto:simbadeo2prccb@gmail.com) et [ategerimana@gmail.com](mailto:ategerimana@gmail.com)**

Fait à Bujumbura, le 21/03/2025

**COORDONNATRICE NATIONALE DU PRCCB**

**ODETTE KAYITESI**





MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

## UNITE DE GESTION DU PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI (UGP-PRCCB) - P180864

### TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DU SUIVI-EVALUATION A L'UNITE INTERPROVINCIALE DU PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI (PRCCB) DE MUYINGA ET KIRUNDO

#### 1. PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET

Le Projet de Résilience Climatique des Collines du Burundi (PRCCB) permettra d'intensifier la gestion intégrée des paysages et d'améliorer la résilience des moyens de subsistance des communautés vulnérables aux risques climatiques et à la dégradation des terres au Burundi. IL s'agit d'un projet de développement rural multisectoriel axé sur les paysages ruraux les plus à risque du Burundi à l'échelle nationale. La vulnérabilité des communautés des collines est influencée par de multiples défis qui se chevauchent au-delà de la portée du projet proposé (démographie, conflit et fragilité économique nationale). Cependant, le projet peut apporter une contribution majeure à la réduction de la vulnérabilité en s'attaquant aux capacités institutionnelles limitées et en investissant dans l'amélioration de la résilience locale dans les communautés ciblées.

Le projet vise en outre à fournir des investissements physiques dans la restauration des terres grâce à des solutions de gestion intégrée des bassins versants, une agriculture intelligente face au climat et des moyens de subsistance résilients au climat. Les activités comprennent la plantation d'arbres, la protection des forêts et la restauration des terres dégradées. Des activités d'assistance technique visant à renforcer le cadre politique et réglementaire au niveau national pour la gouvernance foncière et la gestion des risques climatiques seront également fournies.

L'Objectif de développement du projet (ODP) est d'accroître la gestion intégrée du paysage et améliorer la résilience des moyens de subsistance des communautés fragiles dans les collines cibles du Burundi.

Les indicateurs de résultats au niveau de l'ODP sont les suivants :

- a. Productivité des terres dans les paysages dégradés ciblés (%)
- b. Nombre d'hectares de surfaces terrestres bénéficiant d'une conservation et d'une gestion améliorées (hectares)
- c. Nombre de personnes présentant une résilience accrue aux risques climatiques (nombre, ventilé par sexe).

67

## 2. LES COMPOSANTES DU PROJET

Les activités du projet seront organisées en **cinq (5) composantes** :

- **Composante 1 : Environnement propice à la résilience climatique**

Sous-composante 1.1. : Renforcement du cadre politique et réglementaire

Sous-composante 1.2. : Renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux national, des bassins versants et des communautés.

- **Composante 2 : Capacité d'adaptation pour la gestion durable des bassins versants**

Sous-composante 2.1. : Planification de la gestion des bassins versants

Sous-composante 2.2. : Gestion intégrée des bassins versants

Sous-composante 2.3. : Gestion améliorée des aires protégées (AP) et des réserves

- **Composante 3 : Soutien à la résilience des moyens de subsistance communautaires.**

Sous-composante 3.1. Planification de la résilience climatique

Sous-composante 3.2. Agriculture et moyens de subsistance résilients au climat

Sous-composante 3.3. Certification foncière

- **Composante 4 : Gestion du Projet**

Cette composante financera les activités liées à la gestion, à la coordination, à la communication, au suivi et à l'évaluation (S&E) du projet ainsi qu'à la gestion des risques environnementaux et sociaux (CES)

- **Composante 5 : Réponse aux Situations d'Urgence (CERC)**

Cette Composante de Réponse aux Situations d'Urgence (CERC) est incluse dans le projet conformément au paragraphe 12 de la politique de financement de projets d'investissement (FPI), pour les situations de besoin urgent d'assistance et de contraintes de capacités.

Les résultats de ces composantes permettront de créer un cadre institutionnel pour la planification et la gestion intégrées des bassins versants aux échelles d'action nationale et locale, d'améliorer la résilience des moyens de subsistance des communautés vulnérables au changement climatique et de réaliser des gains de productivité dans une agriculture intelligente face au climat.

## 3. NATURE ET ETENDUE DE LA MISSION DU RESPONSABLE DU SUIVI-EVALUATION A L'UNITE INTERPROVINCIALE DU PROJET

Sous l'autorité de la Coordinatrice Nationale et la supervision directe du Coordonnateur interprovincial, le Responsable interprovincial du Suivi-Evaluation apportera un appui au niveau du Suivi et Evaluation des activités du Projet au niveau régional. Son appui se focalisera spécialement sur la participation à la mise en œuvre du système de Suivi-Evaluation du projet, la gestion de la base de données, l'assurance de la qualité des données, de la documentation et de la production des rapports portant sur le suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités du projet.

A ce titre, le Responsable interprovincial en Suivi-Evaluation du PRCCB a pour mission de :

1. Participer à l'élaboration des outils de suivi-évaluation des activités du projet
2. Assurer un suivi régulier des activités mises en œuvre par les prestataires de services et les partenaires techniques ;
3. Collecter les données des indicateurs de résultats et d'impacts sous la supervision du Responsable national de Suivi-Evaluation selon les procédures et les modalités décrites dans le manuel d'exécution et de suivi-évaluation du projet ;
4. S'assurer que les données relatives aux indicateurs de performance du projet sont fiables et crédibles, et organiser de manière régulière des revues de la qualité des données pour les indicateurs de performance selon les dispositions du manuel des procédures de suivi-évaluation ;
5. S'assurer de l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation du PRCCB et de la circulation de l'information à travers tous les circuits mis en place chez les prestataires de services et les partenaires techniques dans les provinces notamment en ce qui concerne l'utilisation des outils de collecte de données prévus à cet effet ;
6. Alimenter régulièrement la base des données de S-E du projet ;
7. Contribuer à l'élaboration des plans de travail et budget annuels ;
8. Participer activement à l'organisation d'une étude de base (situation au démarrage du projet et mise à jour des indicateurs du projet et analyse d'impact) ;
9. S'assurer de la qualité des données collectées auprès des prestataires de services et les partenaires techniques avant leur diffusion au niveau national ;
10. Préparer le calendrier des activités de Suivi-évaluation ;
11. Organiser des réunions trimestrielles de suivi avec les prestataires et les partenaires techniques au niveau communal (supervision, contrôle de la qualité des données) ;
12. Participer à l'organisation des ateliers participatifs d'évaluation et de planification au niveau des communes avec les prestataires, partenaires et les représentants des communautés (auto-évaluation, planification).
13. Utiliser les outils de collecte des données notamment sur support informatique (Excel, et toute autre application et/ou logiciel) prévu pour le suivi et l'évaluation du PRCCB ;
14. Rédiger les rapports de suivi Trimestriel des activités du projet prévues dans le PTBA ;
15. Alerter le Coordonnateur de l'UICP et le Responsable national de suivi-évaluation de tous dysfonctionnements et anomalies constatées dans la mise en œuvre des activités ;
16. Rédiger les Compte-rendu périodiques au Coordonnateur Interprovincial et au Responsable national du S&E (RNSE) ;
17. Appuyer les spécialistes techniques, les points focaux de suivi évaluation des prestataires et des partenaires techniques dans la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation les concernant et de veiller à ce que les principes de recevabilité et de transparence puissent être rigoureusement appliqués dans les activités relevant du suivi-évaluation ;
18. Préparer la documentation nécessaire sous couvert du Responsable national de suivi-évaluation et du Coordonnateur de l'UICP pour les réunions périodiques des instances du projet au niveau provincial ;
19. Rédiger les rapports périodiques selon les dispositions prévues dans le manuel des procédures du système de suivi-évaluation du PRCCB ;
20. Participer à l'organisation des visites d'échange d'expériences et de rencontres ;

21. En collaboration avec le Responsable national du Suivi Evaluation, préparer de manière participative les revues périodiques du projet (semestrielles, mi-parcours, achèvement) ;
22. Faciliter et participer aux missions de supervision organisées par le projet ;
23. Participer à la rédaction des rapports semestriels de performance du projet basé sur les résultats et l'analyse des écarts, et les rapports semestriels d'avancement technique ;
24. Participer à la préparation et organisation des rapports bilans annuels du projet en collaboration avec le RNSE et le Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et s'assurer de l'implication de tous les partenaires dans la préparation de celui-ci ;
25. Tenir à jour le répertoire actualisé et la documentation des activités du PRCCB déjà réalisées et en cours de réalisation par les prestataires de service du projet dans la province. Il devra assurer à ce titre une gestion des archives et de la documentation du projet relatives à la mise en œuvre des activités du projet et de la mesure des résultats ;
26. Assurer une présence de terrain effective pour la validation des informations de suivi et évaluation ;
27. Participer à la préparation des enquêtes de satisfaction des bénéficiaires des appuis et des services du projet et au recrutement du prestataire de services pour réaliser ces enquêtes ;
28. Organiser périodiquement des focus group auprès des bénéficiaires des appuis et des services du projet en vue de se rendre compte du niveau de satisfaction et d'appropriation des résultats du projet;
29. Appuyer la coordination Interprovinciale dans la préparation, en collaboration avec les Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, des réunions de concertation sectorielle agricole au moins deux fois par an (base semestrielle) afin de permettre au projet de rendre compte des réalisations et des résultats du projet aux autres acteurs du secteur agricole ;
30. Effectuer toute autre tâche assignée par son autorité hiérarchique.

#### 4. RAPPORTS

Le Responsable Interprovincial du Suivi-Evaluation devra fournir au cours de sa mission, les produits ci-après :

- Une description du système de suivi proposé pour chaque activité en collaboration avec le Responsable national en SE ;
- Une matrice de suivi (indicateurs désagrégés par commune d'intervention, moyens de vérification, source de données) avec, si besoin des propositions de révision du cadre de ressources et résultats du Projet ;
- Une description des activités nécessaires de suivi et des moyens nécessaires pour s'acquitter des exigences de reporting et de communication sur les résultats du Projet ;
- Rapports périodiques de collecte de données (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) ;
- Rapports d'analyse des indicateurs de la performance en comparaison avec les objectifs du projet (trimestriel, semestriel et annuel);
- Rapports circonstanciels de formation des acteurs du projet en matière de suivi-évaluation au niveau interprovincial ;
- Un rapport périodique analytique et critique consolidé sur l'état d'avancement des activités du Projet au niveau interprovincial, incluant un document de suivi, d'identification et de mitigation des risques fourni périodiquement à la coordination du Projet au niveau Interprovincial avec copie au RNSE du projet. Ce rapport est à adresser à la Coordination Nationale de l'Unité de Gestion du Projet par le Coordonnateur Interprovincial.

7

## **5. OBLIGATION DE L'UGP VIS-À-VIS DU RESPONSABLE INTERPROVINCIAL EN SUIVI-EVALUATION DU PRCCB**

L'UGP mettra à la disposition du Responsable interprovincial en Suivi-Evaluation du PRCCB des documents et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle mettra également à sa disposition, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation des services relevant de son poste.

## **6. LIEU ET DUREE DE LA MISSION**

Le/la Consultant(e) sera basé(e) à Muyinga avec possibilité des missions de terrain. Il/elle fournira les Services pendant toute la durée du projet. Toutefois, une première évaluation des performances du Consultant sera faite sur une période d'essai de six (6) mois après sa prise de fonction. En cas d'une évaluation non satisfaisante des prestations du Consultant sur cette période, l'essai sera considéré comme non concluant et le contrat sera de plein droit résilié. Les autres évaluations seront effectuées annuellement et le Contrat sera résilié en cas d'une évaluation non satisfaisante de ses performances.

**L'avis du Bailleur sera toutefois requis avant prise d'effet de la résiliation du Contrat.**

## **7. PROFIL ET EXPERIENCE DU CONSULTANT**

Le (la) Responsable Interprovincial en Suivi-Evaluation devra :

- a) Etre titulaire d'un diplôme minimum d'études supérieures BAC + 4 minimum/Licence Statistiques, Agronomie, Science économiques ou dans un domaine apparenté ;
- b) Avoir une expérience globale d'au moins cinq (05) ans, dont au moins trois (03) ans d'expérience spécifique prouvée en matière de Suivi-Evaluation,
- c) Avoir une expérience d'au moins deux (02) ans de travail dans le cadre des projets/programmes sous financement de bailleurs de fonds multilatéraux comme la BAD, le FIDA, la Banque Mondiale, l'UE, le Système des Nations Unies
- d) Avoir une expérience d'au moins un (01) an dans l'utilisation des applications de collecte des données comme l'application KoboToolbox et autres ;
- e) Avoir des connaissances avérées en matière de gestion axée sur les résultats serait un atout ;
- f) Avoir l'expérience dans un projet sous financement de la Banque Mondiale constitue un atout ;
- g) Avoir une parfaite maîtrise du Français et du Kirundi, la connaissance de l'Anglais, constitue un atout ;
- h) Avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et Power Point) ;
- i) Avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ;
- j) Etre capable de travailler sous pression.

## **8. INDICATEURS DE PERFORMANCES**

Le/la Consultant(e), Responsable interprovincial du Suivi-évaluation, fournit les services conformément aux normes professionnelles et déontologiques les plus strictes en vigueur. Il/Elle prend rapidement les mesures nécessaires pour corriger les points d'exécution du présent mandat qui ne donneraient pas satisfaction au Client.

A cet effet, des évaluations de ses performances seront régulièrement effectuées par la Coordination du Projet pour chaque tranche de services d'une durée de douze (12) mois. Ces évaluations ont pour but d'identifier : (i) le degré d'achèvement des objectifs et du plan de travail, (ii) les points forts mais aussi les points faibles qui méritent une attention particulière, (iii) les besoins et le plan de formation continue, et (iv) le plan de travail pour les douze (12) mois à venir.

57

**Les performances du Spécialiste en Suivi-Evaluation du projet seront mesurées suivant les critères ci-après :**

- Taux d'exécution du PTBA
- Les documents S&E (programme, PTBA, rapport d'activités, les bilans mensuels des activités, etc.) sont produits régulièrement et dans les délais – documents pour le bailleur
- Les documents S&E (programme, PTBA, rapport d'activités, les bilans mensuels des activités, etc.) sont produits régulièrement et dans les délais – documents pour le ministère de tutelle
- Qualité des rapports émis
- Respect du cadre de pilotage et de planification : les réunions du comité de pilotage et les rencontres avec les services de proximité sont tenues régulièrement et dans les délais
- Le système de suivi & évaluation est mis en place et est opérationnel
- Comportement et moralité, ponctualité, esprit d'équipe, autonomie et d'initiative

Un indicateur de mesure de cette performance sera le « **taux de satisfaction des tâches** » durant une période d'un (01) an.

## **9. REMUNERATION ET ECHEANCES DE PAIEMENT**

Les termes de rémunération se feront conformément à l'Arrêté N° 121/PM/005 du 12/04/2024 portant rémunération du personnel des projets financés par les partenaires au développement, **Poste N°7**.

## **10. CONSTITUTION DU DOSSIER**

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- a) Une lettre de motivation dûment signée adressée à Madame la Coordinatrice Nationale de l'UGP-PRCCB ;
- b) Un curriculum vitae détaillé, actualisé et dûment signé préparé suivant le modèle de CV en annexe 2 aux présents TDRs;
- c) Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, des certificats et des attestations de services ;
- d) Tout autre document attestant l'expérience professionnelle du candidat/de la candidate.

Des renseignements complémentaires, en rapport avec les compétences et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste, seront demandés.

## **11. CONDITIONS D'EMPLOI**

- Le (la) Responsable Interprovincial du Suivi-Evaluation sera un Consultant individuel rattaché à l'Unité Interprovinciale de Coordination du Projet ;
- C'est un poste de Consultant individuel à temps plein ;
- Le Consultant individuel est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en situation de conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

## **12. METHODE ET PROCEDURE DE SELECTION**

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de février 2025 et conformément aux critères exigés au regard des présents Termes de Référence.

La sélection du (de la) Responsable Interprovincial du Suivi-Evaluation sera effectuée par appel à candidatures. Le (la) Responsable Interprovincial du Suivi-évaluation sera retenu(e), après Avis de Non Objection de la Banque Mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

La procédure de sélection comportera **deux (2) phases** :

**Phase 1 : Présélection des candidats sur la base de comparaison des CVs des candidats/ 100 points**

**a) Vérification des dossiers**

Au premier stade/évaluation préliminaire, il sera procédé à la présélection par disqualification de tout dossier qui sera frappé de critère(s) exclusif(s) (diplôme et expérience minimale) des présents TDRs.

**b) Examen des dossiers de candidature (sur base du CV avec des documents de preuve à l'appui)**

Cette étape sera constituée d'une présélection sur base des dossiers où seront retenus les candidats ayant les qualifications et l'expérience requises pour le poste conformément aux TDRs.

La répartition des notes par critère pour cette phase sera faite dans l'esprit de ne retenir que les candidats ayant le meilleur profil en privilégiant l'expérience pertinente pour le poste qui sera notée à pas moins de 85 %. Tous les autres critères seront notés à pas moins de 15% : (i) diplôme (pas plus de 5%) et (ii) maîtrise de l'outil informatique sur CV (Word, Excel et Powerpoint / (pas plus de 10%).

L'évaluation des dossiers se fera sur base des critères et pondérations indiqués à l'annexe 1.

A cette phase 1, seuls les candidats ayant reçu une note minimale de 75% seront retenus pour l'étape suivante. Au cas où aucun Candidat ou un seul candidat totaliserait la note minimale de 75%, il sera alors retenu les trois premiers parmi ceux ayant reçu une note supérieure ou Egale à 70%.

**NB: Les documents de preuve sont constitués par tout document justifiant les informations fournies (Diplôme certifié conforme à l'origine, Certificats de formation, Attestations de services dûment signés et tout autre document jugé utile pour justifier ses qualifications et son expérience).**

**Phase 2 : Test d'interview des Candidats/30 points.**

Après la non-objection de la Banque mondiale sur les résultats de la phase 1, il sera procédé à l'interview des candidats retenus. Les résultats de cette étape seront préalablement communiqués par mail et par voie d'affichage au siège du PRCCB.

A la fin du processus, les candidats seront classés par ordre de mérite après pondération des différentes notes obtenues dans les 2 phases de la Sélection.

***La note du CV aura un poids de 80% et celle de l'interview 20% (le CV sera pondéré pour 80% et l'Interview pour 20%)***

En cas d'ex- aequo le/la candidate ayant obtenu la meilleure note sur CV sera prioritaire.

17

## Négociations du Contrat

L'UGP-PRCCB procédera aux **négociations** des termes du contrat avec le meilleur Candidat/la meilleure candidate. Si, pour des raisons diverses (désistement, enquête de moralité, etc...), les négociations n'aboutissent pas, l'on fera appel au second Candidat, puis, le cas échéant, au troisième Candidat pourvu que le Candidat ait obtenu la note minimale acceptable.

***N.B. : Le Candidat qui aura fourni des renseignements incorrects ou inexacts sera exclu de la procédure de recrutement dès la découverte de la tricherie.***

## 13. SAUVEGARDE DES INFORMATIONS

Le/la Responsable Interprovincial(e) du Suivi-Evaluation est tenu(e) à la confidentialité des informations qu'il /elle collecte sur les bénéficiaires et dans le cadre des autres activités du Projet.

## 14. SAUVEGARDE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

Le/la Responsable Interprovincial(e) du Suivi-Evaluation est tenu(e) de connaître et suivre les règles de la sauvegarde contre la fraude et la corruption selon l'Accord de financement du projet par l'Association Internationale de Développement (IDA).

Fait à Bujumbura, le 21/03/2025

**COORDONNATRICE NATIONALE DE L'UGP-PRCCB**

**Odette KAYITESI**



## ANNEXE 1 – GRILLE DE NOTATION

Conformément aux points 7 et 12 des présents TDR, l'évaluation des dossiers se fera sur base des critères/sous-critères et pondérations maximales suivants :

- **Formation académique/ 5 points**
- **Expériences spécifiques pertinentes/ 85 points :**
  - ✓ Expérience globale d'au moins cinq (05) ans /15 points
  - ✓ Expérience d'au moins trois (03) ans à un poste de Suivi-Evaluation /35 points
  - ✓ Expérience d'au moins deux (02) ans de travail au sein des projets financés par les bailleurs de fonds multilatérales comme la BAD, le FIDA, la Banque mondiale, les organisations des Nations Unies, etc /25 points
  - ✓ Expérience d'au moins un (01) an dans l'utilisation des applications de collecte des données de suivi-évaluation /10 points
- **Connaissance de l'outil informatique sur CV/10 points**

h

## ANNEXE 2 - MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV)

Poste : \_\_\_\_\_

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Nombre d'années d'expérience : \_\_\_\_\_

Attributions spécifiques actuelles du candidat ou dernières fonctions exercées :

\_\_\_\_\_

### Principales qualifications :

[En une demi-page maximum, donner un aperçu des aspects de la formation et de l'expérience du candidat les plus utiles à ses attributions au regard du poste pour lequel il s'est porté candidat.]

\_\_\_\_\_

### Formation :

[En un quart de page maximum, résumer les études universitaires et autres études spécialisées du candidat, en indiquant les noms et adresses des écoles ou universités fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes obtenus.]

\_\_\_\_\_

### Expérience professionnelle :

[En deux pages au maximum, dresser la liste des emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par son poste actuel. Pour chacun, indiquer les dates, nom de l'employeur, titre du poste occupé et lieu de travail. Pour les dix dernières années, préciser en outre le type d'activité exercée et, le cas échéant, le nom de clients ou employeurs susceptibles de fournir des références. Pour les candidats ayant eu à prester des services comme consultant, il conviendra de spécifier les fonctions exercées comme consultant en indiquant le titre de la mission ou du mandat, la date de la mission et le nom et les références de la personne ou de l'institution ayant commandé la mission]

\_\_\_\_\_

### Langues :

[Indiquer, pour chacune, le niveau de connaissance : médiocre/moyen/ bon/excellent, en ce qui concerne la langue lue/écrite/ parlée.]

\_\_\_\_\_

### Attestation :

h

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

[Signature du candidat]

Jour/mois/année

Nom du candidat: \_\_\_\_\_

7